

LA VIE LUI PESAIT !

‘Je lisais l’autre jour quelque chose sur la neurasthénie et sur le nombre considérable de personnes qui sont atteintes de cette maladie. C’est de ça précisément dont souffrait ma femme. Elle se sentait tout le temps malheureuse et était constamment déprimée. Elle se réveillait le matin et me disait que quelque chose de terrible allait arriver aujourd’hui. Pour elle la vie n’était que misère. Elle était tellement déprimée que je craignais de lui voir perdre la raison et d’être obligé de la mettre dans un asile, alors je me demandais anxieusement comment je pourrais me procurer l’argent nécessaire pour son entretien. Elle ne pouvait pas manger et n’avait aucun goût pour les aliments. Elle était irritable et bizarre. A la moindre contrariété elle faisait immédiatement une scène violente. J’en étais d’autant plus peiné qu’elle avait toujours eu un bon caractère et que rien auparavant ne semblait froisser ou l’irriter. J’en parlai à notre médecin. Il me dit que sa maladie était imaginaire et que si elle voulait essayer d’oublier sa faiblesse, regarder la vie du bon côté elle se remettrait sûrement. Toutefois je n’osais pas lui répéter cela parce que je savais qu’elle me ferait une scène. Lorsque ces crises de colère eurent disparu elle était toujours faible et malade et plus déprimée que jamais. Le docteur déclara qu’un tonique lui ferait du bien et me donna une prescription, mais cela ne lui fit aucun bien. Elle essaya toutes sortes d’autres produits avec le même résultat. Le Carnol me fut recommandé et je tiens à déclarer qu’il est le roi des toniques. Depuis qu’elle en prend ma femme a complètement changé. Aujourd’hui elle mange avec appétit et le travail est pour elle un plaisir. Je suis heureux de recommander le Carnol à tous ceux qui ont besoin d’un tonique ou d’un reconstituant des forces. Veuillez excuser ma lettre, mais je vous prie d’accepter mes remerciements pour ce merveilleux tonique qu’est le Carnol.’

M. J. M., Toronto.

Le Carnol est en vente chez votre pharmacien. Si, après en avoir fait l’essai, vous pouvez affirmer, en toute conscience, qu’il ne vous a fait aucun bien, renvoyez la bouteille vide à votre pharmacien, et il vous remettra votre argent.

7-622

